

EDILT Echos

NUMÉRO 21 ♦ MARS 2024

NEWSLETTER

Page 3

[BIENVENUE]

Page 4

[FOCUS MÉTIER]

**JOHANNA MERCERON, DIRECTRICE
INDUSTRIELLE EDILTECO® FRANCE**

Page 5-6

[CONSEILS & ASTUCES]

POUR LA PRÉPARATION DU POLITERM®

Page 7

[LE POINT]

SUR MAPRIMERÉNOV' 2024

Page 8

[NOUVELLE ÈRE TECHNOLOGIQUE]

CHEZ EDILTECO®

Page 9

[REPORTAGE LCI]

CHEZ NOTRE CLIENT BML

[REP PMCB]

CE QUI CHANGE AU 1ER MAI

Page 10

[AGENDA]

[VU DANS LA PRESSE]

EDILTECO

Chers Clients, chers Partenaires,

Le secteur de la construction prend désormais un virage écologique majeur. Représentant 23 % des émissions de gaz à effet de serre en France et 43 % de la consommation énergétique annuelle, le BTP est largement reconnu comme l'un des principaux contributeurs à la pollution. Pourtant, l'industrie de la construction amorce une transition importante avec l'essor croissant des éco-matériaux.

Pour atteindre l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050, il est impératif que l'industrie de la construction se concentre sur la réduction de la consommation d'énergie des bâtiments, la maîtrise des coûts énergétiques et la diminution de l'empreinte carbone des constructions. Chez Edilteco®, nous avons intensifié nos efforts ces dernières années en développant la Gamme GREEN, mettant ainsi l'accent sur la durabilité. De plus, nous avons récemment signé un partenariat exclusif de distribution avec la société de technologie de capture du carbone, CarbonCure Technologies, pour introduire sur le marché français un nouveau procédé pour la réutilisation des eaux chargées des bassins des centrales à béton. Un reportage réalisé par LCI chez notre client BML, diffusé le 13 février dernier, illustre cette avancée majeure.

Dans cette newsletter, vous trouverez plus d'informations sur ce sujet passionnant. Vous pourrez également découvrir les nouveaux membres de notre équipe dans la rubrique « Bienvenue », ainsi que d'autres sujets d'actualité.



NOUS VOUS
SOUHAITONS
UNE EXCELLENTE
LECTURE !



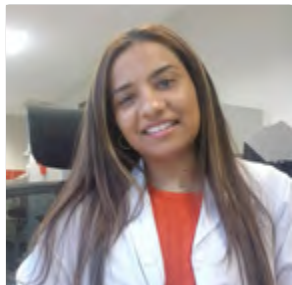
Paolo Stabellini
Président Directeur Général
EDILTECO® Group



Laurent Mainy
Directeur Groupe France
EDILTECO® France

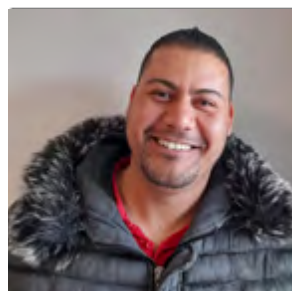
[BIENVENUE]

Jouda ABIDI, technicienne de laboratoire, ainsi que Yassine CHOUAT ABOURRA, conducteur de machine, et Lasad BENBAKKAR, préparateur de commandes, ont récemment intégré les équipes d'EDILTECO® OUEST à Sèvremoine (49) en signant leurs CDI. **Nous leur souhaitons chaleureusement la bienvenue !**



Titulaire d'une licence en chimie, de deux masters – l'un en chimie organique et l'autre en physico-chimie moléculaire et applications – et d'un doctorat en chimie analytique, Jouda a rejoint les rangs d'Edilteco en septembre 2023 en tant que technicienne laboratoire. Au sein de notre laboratoire, elle joue un rôle crucial dans le prélèvement d'échantillons, la réalisation d'essais pour vérifier la conformité de nos produits, ainsi que dans la consignation et l'interprétation des résultats obtenus. Engagée dans l'amélioration continue de notre Système de Management de la Qualité (SMQ), Jouda s'attache à sensibiliser et former notre personnel aux contrôles qualité, tout en prenant part activement aux audits et inspections. Elle assure également le suivi rigoureux de nos démarches de certification, garantissant leur obtention et leur renouvellement.

Titulaire d'un CAP en électricité et plomberie, Yassine a rejoint EDILTECO® OUEST en tant qu'intérimaire en octobre 2023 avant de devenir salarié en janvier 2024. Ayant débuté sa carrière en Espagne en tant qu'opérateur dans diverses industries, Yassine a acquis une expérience précieuse dans le domaine. Sa période en intérim chez Edilteco a mis en lumière son sérieux et ses compétences, ce qui lui a valu une intégration permanente au sein de notre équipe. En qualité de conducteur de machine, Yassine est chargé de plusieurs tâches essentielles. Il assure la mise en marche et l'arrêt de la ligne de production automatique d'ensachage des mortiers, tout en surveillant attentivement le fonctionnement des machines automatiques. Il effectue également des contrôles qualité pour garantir la conformité des produits et prend en charge le rangement des palettes dans l'entrepôt.



Intérimaire chez EDILTECO® OUEST depuis août 2023, Lasad a été embauché en CDI en janvier 2024, suite à une période d'intérim durant laquelle il a démontré son engagement, sa flexibilité et ses compétences organisationnelles. En tant que préparateur de commande, il joue un rôle clé dans la préparation des commandes d'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE), assurant la gestion efficace du processus depuis la réception des bons de commande jusqu'à l'expédition des produits. Lasad est responsable de trier et prioriser les ordres de préparation reçus, veillant à préparer les commandes avec précision et conformément aux quantités demandées. Il s'occupe également de la mise en teinte des enduits de finition, garantissant ainsi que les produits répondent aux attentes spécifiques des clients. En outre, il définit la palettisation la plus appropriée pour chaque commande et communique avec le service logistique pour optimiser l'expédition. Son rôle ne se limite pas à la préparation des commandes ; il est également vigilant au respect des délais de livraison. Lasad identifie et organise les commandes prêtes à être expédiées, s'assurant que chaque commande est correctement stockée en attendant son départ. Grâce à ses qualités d'efficacité et de gestion, Lasad contribue de manière significative à l'efficacité de la chaîne logistique d'EDILTECO®, garantissant que les produits sont livrés en temps et en heure et répondent aux standards de qualité de l'entreprise.

[FOCUS METIER]

Johanna Merceron, Directrice Industrielle Edilteco® France

Nous avons le plaisir d'annoncer la nomination de Johanna Merceron au poste de Directrice Industrielle d'Edilteco® France. Dans ce nouveau rôle, elle supervisera les trois sites de production de l'entreprise, où elle sera chargée de définir et de mettre en œuvre la stratégie industrielle tout en identifiant les axes de développement.

Cette nomination s'inscrit dans la stratégie de mobilité verticale d'Edilteco®, qui vise à favoriser l'évolution des talents internes au sein de l'entreprise. Johanna Merceron a rejoint Edilteco® en 2014 en tant que Responsable Production & Maintenance sur le site de Sèvremoine. Après sept ans, elle a été promue au poste de Responsable de Site. En 2022, elle a élargi son champ d'action en devenant Responsable des Sites Edilteco® Ouest et Edilteco® Sud.

Ses responsabilités et ses activités sont variées, englobant l'amélioration de la productivité, l'optimisation des processus de fabrication, le développement de nouvelles lignes de production, la supervision des sites et l'organisation de leur travail en synergie, entre autres. Malgré cette diversité, Johanna accorde une priorité particulière à la formation et à l'accompagnement des équipes existantes et des nouveaux arrivants, ainsi qu'à la conformité réglementaire des sites Ouest et Sud en matière d'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. (ICPE).

Pour atteindre ces objectifs, Johanna consacre une semaine sur deux à chaque site, travaillant activement à renforcer les compétences de ses équipes et à les rendre plus autonomes.

Dotée d'un dynamisme et d'un charisme indéniables, Johanna possède toutes les qualités d'écoute et de communication nécessaires pour encadrer ses équipes. Sa nomination résulte à la fois de son engagement envers le succès d'Edilteco® et de la volonté de l'entreprise de cultiver les compétences et de les encourager à évoluer en interne.

**LE BTP, C'EST AUSSI DES
FEMMES.**



[CONSEILS & ASTUCES]



Ce **granulat unique**, sous forme de billes de polystyrène vierge expansé à granulométrie précise et enrobées d'un adjuvant, est conçu pour remplacer intégralement ou partiellement le sable et le gravier dans la fabrication des mortiers et bétons. Les compositions légères réalisées avec POLITERM® offrent d'excellentes qualités isolantes, idéales pour des applications telles que les ravaillages isolants, les sous-chapes, les corrections de niveaux, les formes de pentes ou encore les remplissages variés.

Les mortiers et bétons légers formulés avec POLITERM® se distinguent par leurs masses volumiques réduites, variant de 200 kg/m³ à 1500 kg/m³, bien en dessous de celles d'un béton traditionnel. Ces matériaux, grâce à leurs caractéristiques uniques, permettent l'utilisation des mortiers POLITERM® dès une densité de 500 kg/m³ pour réaliser des surfaces qui peuvent être dressées à la règle et prêtes à être carrelées seulement 48 heures après leur application, sans nécessité de ragréage préalable.

POLITERM® 200 et 300 sont des solutions uniques sur le marché français bénéficiant d'un Avis Technique du CSTB pour l'utilisation en tant que matériau de remplissage allégé et chapes légères, tout en étant conformes à la norme NF EN 13813. Ces produits sont spécifiés sous les appellations « CHAPES ALLÉGÉES POLITERM® 900 et 1200 » ainsi que « POLIFLUIDE® 900 et 1200 », témoignant de leur qualité et conformité aux exigences techniques et normatives.



Le POLITERM® est proposé en vrac sous forme de sacs de 170 ou 420 litres, ou en palette comprenant 20 sacs de 170 litres. Il est recommandé d'utiliser les produits dans les 12 mois suivant la date d'achat et de les stocker dans un endroit frais et sec, protégé des intempéries, du gel, de l'eau et du soleil.

La mise en œuvre de POLITERM® est pratique, que ce soit à la bétonnière ou en centrale à béton. Cependant, pour garantir les meilleurs résultats, il est conseillé de suivre quelques recommandations importantes : assurez-vous que votre équipement est propre et exempt de résidus d'opérations antérieures, respectez scrupuleusement le dosage en eau recommandé, et évitez de remouiller le mortier léger après son malaxage. Le mélange obtenu ne doit pas être liquide, mais plutôt compact et mousseux, pour une application optimale.

[CONSEILS & ASTUCES]



Pour préparer efficacement votre béton avec POLITERM®, suivez ces **étapes clés pour garantir une mixture parfaite** :

1. Introduisez les billes POLITERM® dans l'entonnoir de la toupie, soit manuellement soit à l'aide du ventilateur POLITERM® BLOW READY MIX pour un chargement sûr et efficace des billes.
2. Dans le malaxeur de la centrale, préparez le mélange en combinant le ciment, le sable (si nécessaire) et la quantité d'eau requise.
3. Versez le mélange dans la toupie et malaxez à grande vitesse pendant environ 10 minutes jusqu'à obtenir une consistance homogène.

Pour les applications fluides des mortiers POLITERM®, une formation de l'applicateur est nécessaire, ainsi que l'ajustement de la formule sur chaque centrale à béton.

La préparation de mortiers légers avec une pompe équipée d'un malaxeur suit les mêmes étapes. Avant de commencer, il est recommandé d'envoyer un premier mélange d'eau et de ciment dans le tuyau pour préparer le système.

Le ravoilage allégé, élaboré avec le POLITERM®, présente une mise en œuvre aisée grâce à sa facilité de pompage sur de longues distances et à grande hauteur. Sa texture mousseuse permet une application simple et efficace lors des travaux de nivellement et de création de supports de revêtement. Ce ravoilage allégé est prêt à accueillir une chape en pose désolidarisée, et il est également possible d'ajouter un isolant acoustique et/ou thermique en pose flottante. La mise en œuvre respecte les normes de la NF DTU 26-2.

Ces instructions précises vous aideront à maximiser les performances du POLITERM®, assurant ainsi une application réussie pour tous vos projets nécessitant une isolation efficace et un matériau léger.



Ventilateur POLITERM® BLOW READY MIX.



[LE POINT SUR MAPRIMERÉNOV' 2024]

Depuis 2020, MaPrimeRénov' soutient les ménages dans le financement de leurs projets de rénovation énergétique pour les maisons et appartements. **La mise à jour de 2024 se concentre sur deux axes principaux** : la performance ciblant les rénovations d'envergure et l'efficacité axée sur l'installation de systèmes de chauffage utilisant des énergies renouvelables ou sur des ensembles de travaux plus restreints.

Pour les projets importants, l'assistance par un accompagnateur certifié reste indispensable. **Cette aide est offerte gratuitement ou avec un financement partiel.**

En 2024, MaPrimeRénov' Parcours accompagné (précédemment connu sous le nom de MaPrimeRénov' Sérénité) s'ouvre à tous les propriétaires (occupants ou bailleurs), indépendamment de leurs ressources.

La subvention forfaitaire «efficacité», désormais nommée « MaPrimeRénov' Décarbonation », est dédiée aux ménages aux revenus modestes et intermédiaires. **À compter du 1er juillet 2024, les maisons classées F ou G seront exclues de ce programme.**

Suite à une réunion tenue le 8 mars au ministère de la transition énergétique, en présence de Jean-Christophe Repon de la CAPEB, MaPrimeRénov' a été réformée ; entre autres les demandes de primes, les demandes de qualification RGE, ainsi que l'obligation de recourir à Mon Accompagnateur Rénov' sont simplifiées ; et les nouveaux arbitrages précisent les points suivants : les gestes seuls seront à nouveau éligibles à MaPrimeRénov', y compris pour les passoires thermiques ; il ne sera plus obligatoire de remplacer son système de chauffage avant d'isoler son logement ; le document DPE ne sera plus nécessaire avant la réalisation des travaux en mono gestes ; le déploiement des Accompagnateurs Rénov' sera accéléré ; et une nouvelle voie d'accès à la qualification RGE sera mise en place via la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Inchangé, le montant de l'aide est déterminé selon la superficie du logement concerné :

Pour les **foyers très modestes**, l'aide varie **entre 25 € et 75 € par m²**.

Pour les **foyers modestes**, elle est comprise **entre 20 € et 60 € par m²**.

Pour les **revenus intermédiaires**, le montant **s'étend de 15 € à 40 € par m²**.



[NOUVELLE ÈRE TECHNOLOGIQUE CHEZ EDILTECO.]

Depuis deux décennies, Edilteco s'est appuyé sur un système ERP (Enterprise Resource Planning) pour orchestrer efficacement ses activités quotidiennes, englobant tout, de la comptabilité et des achats à la gestion de projets, en passant par la conformité et la supply chain.

Aujourd'hui, alors que nous continuons à croître et à évoluer, nous allons arriver aux limites de notre solution actuelle. La nécessité d'un système ERP plus sophistiqué, mieux aligné sur nos ambitions et exigences actuelles, s'est clairement manifestée.

Dans cette optique, **nous sommes ravis d'annoncer notre passage à un ERP entièrement web**, sélectionné pour offrir une accessibilité sans précédent à nos équipes, où qu'elles soient, pourvu qu'une connexion internet soit disponible.

Nous avons choisi la solution Sylob - de Forterro France, leader français de l'édition et de l'intégration de logiciels ERP pour les métiers de l'industrie - pour le déploiement de cette nouvelle solution ERP. Ce partenariat marque un tournant stratégique, nous équipant d'un système avant-gardiste conçu pour automatiser nos processus, gérer nos stocks et optimiser les compétences de notre capital humain, entre autres fonctionnalités.

Ce nouvel outil ne se limite pas à l'automatisation ; il est le catalyseur de notre gestion optimisée, propulsant notre croissance et accroissant notre agilité sur le marché. Grâce à Sylob, nous franchissons un pas de géant vers une gestion plus efficace, une croissance soutenue et une agilité renforcée.

Cette transformation a débuté dès le début du mois de décembre 2023, mais nous prévoyons qu'il nous faudra au moins une année pour mettre en œuvre tous les changements nécessaires et nous préparer à entrer dans une nouvelle ère industrielle. Celle-ci redéfinira fondamentalement notre façon de travailler et de réussir ensemble.



[REPORTAGE LCI CHEZ NOTRE CLIENT BML]



Le 13 février dernier, la chaîne LCI a diffusé un reportage chez BML (Bétons du Mont Lyonnais), spécialiste du béton prêt à l'emploi et des matériaux de construction en Rhône-Alpes Auvergne. Cette entreprise familiale, engagée dans une stratégie environnementale ambitieuse, a opté pour un béton à faible empreinte carbone et des pratiques respectueuses de l'environnement. **Dans le cadre de sa politique environnementale, BML a intégré les technologies CarbonCure** pour réduire l'empreinte carbone de son béton et recycler les eaux usées. **La technologie CarbonCure, reconnue mondialement, permet de réduire de 4 à 6 % les besoins en ciment dans la fabrication du béton en injectant du CO².** Ce dernier se transforme en carbonate de calcium au contact du ciment, et demeure encapsulé dans le béton, contribuant ainsi à la réduction des émissions de CO² dans l'atmosphère.

BML, toujours en quête d'innovation et d'efficacité, élargit son engagement environnemental avec la récente technologie Carbon Cure. Cette méthode avancée consiste à injecter du CO² dans les eaux usées en fin de processus. Ce procédé permet de séparer et de réutiliser les ciments, tandis que l'eau purifiée est réintégrée dans le circuit de production, soulignant l'approche proactive de BML en matière de développement durable et d'économie circulaire. Voici le lien pour visionner le reportage : <https://youtu.be/d-EOmMQMqyg?feature=shared>

[REP PMCB, CE QUI CHANGE AU 1ER MAI 2024]



Un nouveau barème va entrer en vigueur au 1er mai 2024. Ce barème évolue pour s'adapter à l'augmentation prévue des volumes de déchets à collecter, ainsi qu'à l'introduction de nouvelles prestations. Cette mise à jour des tarifs conserve globalement la structure tarifaire précédente, tout en affinant ou simplifiant certaines lignes tarifaires pour plus de clarté et d'efficacité. Une innovation notable réside dans l'introduction de premières éco-modulations, des bonus conçus pour valoriser les initiatives d'éco-conception des entreprises mettant leurs produits sur le marché, encourageant ainsi des pratiques de fabrication plus respectueuses de l'environnement. Concrètement, elles visent à soutenir l'utilisation de produits durables, réemployables ou encore recyclables tout en limitant la présence de substances dangereuses dans les produits. **Ce nouveau barème entrera en application le 1er mai 2024, laissant le barème 2023 actif jusqu'au 30 avril 2024, assurant ainsi une transition en douceur vers les nouvelles dispositions.**

Cinq catégories de produits de construction sont plus particulièrement concernées : les bétons préfabriqués, les bétons prêts à l'emploi, les granulats, les ciments, et les produits en terre cuite. Ces éco-modulations seront calculées sur la base du pourcentage d'incorporation de matières recyclées ou de substituts dans les produits et matériaux commercialisés, encourageant ainsi l'utilisation de ressources durables dans la construction.

Pour le moment, les produits tels que les ardoises, les céramiques, les enrobés, et les pierres ornementales ne sont pas inclus dans le champ d'application des éco-modulations. Des études approfondies sont en cours pour établir des critères pertinents qui pourront servir de base à l'introduction future d'éco-modulations pour ces catégories, dans le but de promouvoir des pratiques de production plus respectueuses de l'environnement dans l'ensemble du secteur.

[AGENDA 2024]

Nous vous donnons rendez-vous :

- Salon Solutions Bas Carbone les 3 et 4 avril 2024 au Parc des Expositions de la Porte de Versailles à Paris.
- Salon BATIMAT du 30 septembre au 3 Octobre 2024 au Parc des Expositions de la Porte de Versailles à Paris.

[VU DANS LA PRESSE]

Retrouvez toutes nos actualités, ces derniers mois dans :

Les Cahiers Techniques du Bâtiment – Janvier 2024 – EDIL-PSE Gris

Batinfo – Janvier 2024 – CarbonCure pour le recyclage des eaux des centrales à béton.

Zepros Métiers Négoce Web – CarbonCure pour le recyclage des eaux des centrales à béton.

ACPresse Web – Février 2024 – Nouveau site planchers.

Batirama – Février 2024 – CarbonCure pour le recyclage des eaux des centrales à béton.



PSE



SOL



ITE



FEU



POUTRELLES



ENTREVOUS



GREEN



Siège et Usine

9, avenue de l'Europe
Saint Germain sur Moine 49230 SÈVREMOINE
Tél. 0 825 825 533 . Fax 0 825 850 050
edilteco.com | edilteco.green.fr
info@edilteco.fr

Usines

840, rue de la Verdette
CS 50015 Le Pontet 84275 VEDÈNE Cedex

EDILT » Echos
NEWSLETTER

Rédaction : Agence DM&A
Comité de rédaction : Franck PIED, Laurent MAINY
Réalisation : Elodie PEREZ-SANCHEZ